Opération des brioches de l'amitié

Le samedi 17 octobre, l'opération Brioches de l'amitié édition 2020 s'est déroulée sur la commune de Macheren.

Durant près de trois heures, plus de 600 brioches ont été vendues aux habitants par les bénévoles, les élus et les associations, sous la supervision de Vanessa Martinez, adjointe des affaires solidaires. Cette opération a permis de récolter 3574,96 € qui va aider grandement l'UNAPEI, une association reconnue d'utilité publique à but non lucratif qui se trouve au service des personne handicapées mentales et de leurs familles.

Récompense des plus beaux jardins ouvriers

Comme chaque année, des représentants de la commune de Macheren accompagnés de représentants de la ville de Saint-Avold se sont réunis à Petit-Ébersviller, sous l'égide du maire Jean Meketyn, afin de récompenser les propriétaires des plus beaux jardins ouvriers.

Ainsi, les lauréats ont été récompensés pour la qualité du travail qu'ils ont menée durant l'année afin de cultiver et de récolter de bons produits biologiques. Au terme d'un protocole adapté à la pandémie de Coronavirus, ils se sont vu remettre deux bons d'achat d'une valeur de 70 € à dépenser à l'hypermarché Cora de Longeville-lès-Saint-Avold.

Toutes nos félicitations aux lauréats :

■ Daniel Matejicek ■ Yvan Anzalone ■ Sultan Ulas ■ El Houssine Zaid Bhissam Lahmadi ■ Paul Kong ■ Abdallah Bouid ■ Haddou Boualam ■ Moha Oukchoun ■ Henri Helfenstein ■ Christian Grunwald ■ Mohamat Kiev ■ Thien Pham Van ■ Jacques Fabbian ■ Saroum To

Distribution de paniers garnis aux séniors

Afin d'honorer nos séniors, chaque année, un repas est organisé en leur présence.

Malheureusement, la pandémie actuelle a obligé la commune, afin de préserver la sécurité de tous, à annuler ce moment de grande convivialité.

Mais en remplacement, Erica Cordier, l'adjointe aux affaires sociales et aux fêtes, a permis à chaque sénior âgé de plus de 70 ans de se voir remettre un panier garni composé de plusieurs mets de qualité. L'opération fut un succès parmi la population concernée.

Remise des prix des maisons fleuries

Sous la tutelle de la commission écologie et environnement, dix lauréats ont été récompensés pour la floraison de leurs habitations dans le cadre de la remise des prix des maisons fleuries.

Durant la journée du vendredi 30 octobre, en respectant scrupuleusement les gestes barrières, les lauréats se sont vu remettre leur prix : un diplôme ainsi qu'un bon d'achat de 30 € à dépenser au magasin Point vert de Saint-Avold.

Nous tenons à féliciter les lauréats :

■ André Melling ■ Bernard Trinkwell ■ Geneviève Azambre ■ Robert Schmitt ■ Noël Lopin ■ Luciano Gibellini ■ Hubert Kler ■ André Perrin ■ Serge Lendusko ■ Yves Mallet

Sport & vie associative

Activités exceptionnelles pendant les vacances de la Toussaint

Malgré la pandémie de Coronavirus, sous l'impulsion de la commune et sous la tutelle de Franck Banovic, adjoint au sport, un ensemble d'activités gratuites pour tous a été mis en place en collaboration avec plusieurs associations communales afin de maintenir un lien interactif et social fort entre notre jeunesse.

Ces animations ont permis à de nombreux enfants de découvrir plusieurs sports et de s'initier à de nombreuses activités ludiques, dans un esprit de partage et d'échange. Un grand merci encore à l'ASL, à l'USEP, au Mölkky-club et à l'ESMPE pour leur contribution à la réussite de cette opération.

Vie scolaire et périscolaire

Organisation du périscolaire

Depuis le début de l'année scolaire, sous la houlette de Caroline Pierron, adjointe au scolaire, le périscolaire a vu ses plages horaires être étendues de 7h30 à 8h15 le matin et de 16h15 à 18h l'après-midi.

En outre, afin d'intensifier le processus d'apprentissage des enfants, de nouvelles animations ludiques ont été mises en place par Mylène Chamand, la nouvelle directrice, qui a fait sa rentrée en même temps que les élèves.

Appel aux dons

L'équipe du périscolaire sollicite votre générosité

en lançant un appel aux dons de jouets, de livres et de jeux dont vous n'avez plus l'utilité, afin qu'ils puissent servir aux enfants qui bénéficient des services du périscolaire. Les dons peuvent être déposés en mairie ou au périscolaire du soir. Nous comptons sur vous !

Pavillons séniors

Petit-Ébersviller cité

Après deux années de travaux, les pavillons séniors sont enfin terminés et accueillent d'ores et déjà des résidents enchantés de vivre dans des habitations adaptées et modernes.

Changement de la canalisation

Rue de Strasbourg

Dans le but d'éviter les coupures d'eau, les canalisations d'une grande portion de la rue de Strasbourg ont été changées par le syndicat des eaux de Barst, sous la tutelle de Lionel Drut, adjoint aux travaux et à la demande de la commune.

Optimisation de la signalétique routière

Dans la commune

Afin de réduire la vitesse sur la commune, la signalétique routière a été optimisée. De nombreux panneaux ont été posés à des endroits stratégiques et un passage piéton a été réalisé rue de Strasbourg. Dans un autre registre, une place handicapée a été ajoutée sur le parking du groupe scolaire.

Réduire l'insécurité routière et les incivilités

De nombreuses actions de sécurité ont été menées, sous la tutelle de Ludovic Andolfo, le Premier adjoint.

La police municipale a été optimisée et ses policiers redéployés sur l'ensemble du territoire communal. Le travail effectué lors des missions routières a permis de constater de nombreuses infractions. En fonction de la gravité des infractions, des contraventions ont été dressées et des rapports ont été transmis au ministère public.

À la demande des riverains, de nombreuses voitures stationnant de manière abusive ont été mises en fourrière, libérant ainsi plusieurs places de parking.

Les incivilités diverses sont traitées avec réactivité, ce qui est le cas des nuisances sonores. Pour préserver la tranquillité des riverains, les aires de jeux de la commune sont interdites d'accès de 21h à 8h. Pour lutter contre les cambriolages et prévenir la commission d'infractions lors des horaires de fermeture de la mairie, des patrouilles pédestres d'élus sont effectuées régulièrement.

De nombreuses réunions ont eu lieu sur site en coopération avec la gendarmerie de Folschviller pour étudier les moyens légaux de limiter la vitesse sur les axes accidentogènes de notre commune ainsi que de lutter contre les décharges sauvages qui polluent nos forêts. De nombreux projets sont à l'étude.

État-civil

Naissances

- ***Aaron Ghazzale,*** *né le 28 novembre 2019*
- ***Jena El Jadid****, née le 4 janvier 2020*
- ***Abygaël et Lilly Czaja-Hittinger****, nées le 15 janvier 2020*
- ***Louis Formery,*** *né le 24 janvier 2020*
- ***Lisio Palumbo,*** *né le 5 février 2020*
- ***Luna Hamon,*** *née le 18 février 2020*
- ***Augustin Ferron,*** *né le 20 février 2020*
- ***Soan Grzembielewski,*** *né le 21 février 2020*
- ***Lina Benlaissaoui,*** *née le 25 février 2020*
- ***Soulaymen Oudina,*** *né le 6 mars 2020*
- ***Noureddine Abid,*** *né le 19 mars 2020*
- ***Khaiden Nguyen,*** *né le 28 mars 2020*
- ***Candice Haquet,*** *née le 31 mars 2020*
- ***Liam Saghi,*** *né le 2 avril 2020*
- ***Azra Ciftci,*** *née le 7 avril 2020*
- ***Eden Schoentgen,*** *né le 17 avril 2020*
- ***Lou Mitscher,*** *née le 19 avril 2020*
- ***Wassim El Gouchi,*** *né le 4 mai 2020*
- ***Éliott Zeyer,*** *né le 29 mai 2020*
- ***Jean Kieffer,*** *né le 7 juin 2020*
- ***Lya Derveaux,*** *née le 19 juin 2020*
- ***Charly Alix,*** *né le 22 juillet 2020*
- ***Kenzy Gérard,*** *né le 28 juillet 2020*
- ***Albane Keidel,*** *née le 7 août 2020*
- ***Mihrimah Akbas,*** *née le 12 août 2020*
- ***Ayoub Chaïk,*** *né le 28 août 2020*
- ***Hiba Amzil,*** *née le 5 octobre 2020*

Décès

- ***Théodore Azambre,*** *décédé le 4 décembre 2019*
- ***Marthe Jegentowicz,*** *veuve* ***Pawlaczyk****, décédée le 17 décembre 2019*
- ***Edmond Mackowiak,*** *décédé le 8 février 2020*
- ***Serge Beck,*** *décédé le 9 février 2020*
- ***Dieter Alloui,*** *décédé le 23 février 2020*
- ***Jean Ferry,*** *décédé le 24 février 2020*
- ***Noé Abid,*** *décédé le 17 mars 2020*
- ***Paul Joder,*** *décédé le 28 avril 2020*
- ***André Lemaire,*** *décédé le 23 mai 2020*
- ***Marcel Weiter,*** *décédé le 17 juin 2020*
- ***Mathilde Leser,*** *veuve* ***Esling,*** *décédée le 18 juillet 2020*
- ***Serge Larski,*** *décédé le 21 août 2020*
- ***Raymond Thiel,*** *décédé le 7 septembre 2020*

Mariages

- ***Jordan et Floriane,*** *le 22 août 2020*
- ***Loïc et Coralie,*** *le 12 septembre 2020*
- ***Yoann et Marie,*** *le 26 septembre 2020*
- ***Fabien et Nedra,*** *le 26 septembre 2020*
- ***Louis et Juline,*** *le 3 octobre 2020*
- ***Sébastien et Anaïs,*** *le 22 octobre 2020*

Bulletin municipal de la ville de Macheren imprimé en novembre 2020 à 1 300 exemplaires sur papier écologique certifié PEFC
■ Directeur de la publication : Jean Meketyn, maire ■ Rédacteur en chef : Ludovic Andolfo, Premier adjoint ■ Crédits photographiques : Ludovic Andolfo
■ Ligne graphique et impression : Flugel Communication SAS - depuis 1891 - Morhange - Tél. : 03 87 86 13 10 ■ Dépôt légal : à parution

n°17
novembre 2020

LE POINT SUR MACHEREN

BULLETIN MUNICIPAL

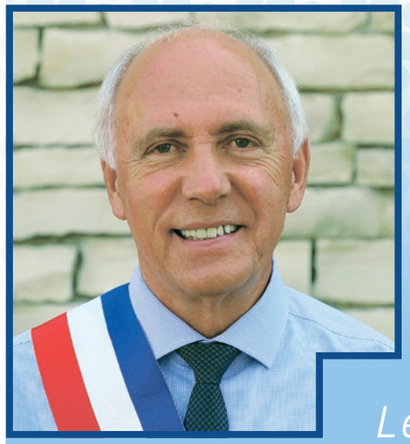

Nouvelle formule

Le mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec une grande satisfaction que je vous retrouve pour cette nouvelle édition du bulletin municipal, que beaucoup d'entre vous attendent impatiemment. Avec cette parution, nous vous proposons une formule nouvelle et contemporaine

Constitué d'une pagination réduite, il sera distribué plusieurs fois dans l'année et vous permettra ainsi d'être plus à même de découvrir une actualité encore sous le feu de l'action.

Nous espérons, mon équipe municipale, le Premier adjoint en charge de la communication et moi-même, que vous apprécierez cette nouvelle formule et vous en souhaitons une bonne lecture.

Numéro d'urgence

07 84 44 03 54

C'est le numéro d'urgence et d'astreinte des élus le week-end et jours fériés.

Ce numéro est valable du vendredi 12 h au lundi 8 h.
Il permet de joindre l'élu d'astreinte afin de faire face aux différentes urgences pouvant nécessiter une intervention rapide.

Pour être pris en compte, l'appelant devra fournir son nom, son adresse et un numéro de téléphone valide.

Interdiction du brûlage

En raison du risque de propagation de feu et de l'impact sur l'environnement, le brûlage est désormais interdit en tout temps sur l'ensemble de la commune. Cette interdiction fait suite à la prise d'un arrêté par le préfet de département, le 26 juillet 2020, et l'interdiction est appliquée sur la commune au travers de l'arrêté municipal du 1er octobre 2020 qui annule les arrêtés antérieurs ayant autorisé le brûlage.

Objets encombrants

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la déchetterie, vous pouvez faire enlever vos objets encombrants en appelant le service des ordures ménagères de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie au 03 87 00 32 90 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Les réseaux sociaux

La commune vient de se doter de nouveaux réseaux sociaux sur lesquels sont diffusées toutes les informations officielles la concernant.
N'hésitez pas à vous y abonner et à les partager autour de vous pour être toujours au courant des informations importantes que nous publions.

Page Facebook :
Macherenofficiel

Instagram :
macherenofficiel

Youtube :
Commune de Macheren

Panneau Pocket :
Macheren